

PARLONS PRÉVENTION

PARASOLS DE TERRASSE



Les parasols sont souvent utilisés sur les terrasses extérieures, par exemple dans les restaurants, afin d'offrir protection et ombre aux clients. Toutefois, lors de journées très venteuses, les parasols mal fixés ou mal refermés peuvent se déployer tel un parachute ou se transformer en projectiles, et ainsi endommager les meubles, les bâtiments et les voitures à proximité ou même blesser les employés, les clients et les passants.

Une installation complète pour parasol de terrasse doit comporter les éléments suivants :

1. Un parasol
2. Un pied de parasol
3. Un système de fixation ou un mécanisme d'ancrage permettant de fixer le parasol à son pied

Les incidents où des parasols ont causé des dommages corporels ou matériels ne sont pas des cas isolés. Ce type d'incidents peut entraîner une multitude de dommages matériels et financiers allant des dommages matériels mineurs aux blessures graves.

Revoir avec votre personnel les protocoles concernant les parasols de terrasse peut grandement contribuer à réduire et prévenir les risques qui y sont associés.

Voici quelques conseils visant à prévenir ce type d'incidents :

- Assurez-vous que les parasols sont bien fermés s'ils ne sont pas utilisés.
- Évitez d'utiliser les parasols lors de journées venteuses ou dans des conditions qui dépassent leur cote de résistance au vent.
- Utilisez des parasols de qualité et conçus pour résister au vent.
- Fixez les parasols à un pied adéquat ou directement au sol à l'aide d'ancrages appropriés pour que toute l'installation soit sécuritaire.
- Si vous utilisez un pied pour parasol rempli de sable ou d'eau, assurez-vous qu'il est rempli complètement et bien entretenu.

- Faites régulièrement l'entretien de vos installations pour parasols de terrasse (parasol, pied, système de fixation) et inspectez-les avant chaque utilisation pour vous assurer qu'elles sont en bon état et qu'elles fonctionnent comme prévu.
- Si le parasol, le pied ou le système de fixation est défectueux, il est essentiel de ne pas utiliser le parasol jusqu'à ce qu'il soit réparé.
- Encouragez vos employés à être proactifs afin d'éviter les blessures et les dommages matériels.
- Après de grands vents, inspectez les installations pour parasols.

Si les bonnes mesures de prévention sont adoptées, les parasols de terrasse ne devraient pas présenter de risque pour votre entreprise.

Pour savoir comment rendre votre entreprise encore plus sécuritaire, communiquez avec le Service de prévention au **1.833.692.4112** ou rendez-vous au www.federated.ca.